

CONSEIL MUNICIPAL : compte rendu

SEANCE ORDINAIRE DU 12 DECEMBRE 2018

Date de la convocation : 06/12/2018

Sont Présents : Messieurs Cédric BRUNET, Michel DAVAL, Aurélien MOUGIN, Raphaël NOUVEAU, Nicolas PLANCHON, Michel RICHARD, Pierre THOMET et Bernard VOYNNET, Mesdames Isabelle GRENOT, Sandra GRENOT et Michèle LIGEY BARTOLOMEU (arrivée en cours de séance)

Absents excusés : Stéphane COIGNUS (procuration à Michel RICHARD), Fabrice PERRIN, Nicolas MENUY

Secrétaire : Sandra GRENOT

La lecture du compte rendu de la séance du 16 octobre 2018 n'a soulevé aucune observation.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, unanime (*sauf mentions contraires*) :

RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT)

- DECIDE de valider les montants indiqués sur le rapport CLECT
- MANDATE le Maire à signer tout document administratif et financier relatif à ce dossier

AFFOUAGE 2019 RECTIFICATIONS - LISTE DEFINITIVE - PRIX DU STERE

Vu les mouvements intervenus depuis l'adoption de la liste définitive 2017/2018 (160 ayants-droit) :

Inscriptions	Radiations
1. ALLARDIN Julien	1.ARBELET Didier
2. HARNIST Daniel	2.BAUDREY Eric
3. IBIN Umit	3.BIZE Emile
4. TISSERAND Sandra	4.BOILEAU Pierre
	5.BOUDOT Frédéric
	6.CHAMBRETTE Michel
	7.COIGNUS Stéphane
	8.COINDET Claire
	9.DECARD Alexis
	10.DECARD Michel
	11.DECARD Paul
	12.DROUHIN Jacqueline
	13.FOUQUET-PAQUIGNON Florian
	14.FOUQUET-PAQUIGNON Maryse
	15.FROEHLY Jean-Marie
	16.GOUX Jean-Marc
	17.GRENOT Jean-Claude

	18.GRENOT Jean-Marc
	19.GRENOT Pascal
	20. HENRIOT Pierre
	21.HUMBERT Antony
	22.HUNSINGER Robert
	23.LEININGER Huguette
	24.MARTIN Françoise
	25.MATHEY Guy
	26.WICKY Emmanuel
	27.ZUNINO Bruno
	28.ZUNINO Pierre

- fixe la liste définitive à 136 affouagistes et le prix à 6 € le stère,
- précise qu'un règlement d'exploitation sera remis à chaque affouagiste.

LISTE DEFINITIVE D'AFFOUAGE 2019

N°	NOM et Prénom	N°	NOM et Prénom
1	ALLARDIN Julien	73	LEITAO Christophe
2	ANCIAN Roland	74	LUCHS Frédéric
3	ARNOUX Jean Claude	75	LUCHS René
4	ARTAUX Valérie	76	MAGNIN Gilles
5	BARBERO-TRIBOUT Jean	77	MANTE François
6	BARDEY Michael	78	MASSENOT Ludovic
7	BARTOLOMEU Edouard	79	MENUEY Jean-Claude
8	BARTOLOMEU LIGEY Michèle	80	MERCIER Jérôme
9	BIOT François	81	MORISOT Philippe
10	BIOT Lucie	82	MOUGIN Andrée
11	BOMBARDE Gilbert	83	MOUGIN Aurélien
12	BORDY Alexandre	84	MOUGIN Bruno
13	BOUGAUD Franck	85	MOUILLET Claude
14	BOUGAUD Thierry	86	MOUREY Eric
15	BOULANGER Marcel	87	MOUREY Sébastien
16	BOURGEON Marinette	88	MOUREY-BELLET Martine
17	BOURGOGNE Olivier	89	NICOT Jacque
18	BOUVARD Christian	90	PAHON Claudette
19	BRUNET Cédric	91	PAPE Bernard
20	CARISEY Michel	92	PAPE Christian
21	CATHALA Gérard	93	PAPE Martial
22	CHARBONNIER David	94	PARMENTELOT Patrice
23	CHARDENOT Raphaël	95	PELLETTERET Alain
24	CLAVIER Denise	96	PERRIN Fabrice
25	COSOTTI Christian	97	PLATTE Nicole
26	CRETIN Bernard	98	PLEIGNET Joffrey
27	CRETIN Bruno	99	PLEIGNET Sébastien
28	CRETIN Jean-Noël	100	PRENEY Jean-Paul
29	CRETIN Michele	101	RETROUVEY Pierre-Jean
30	CRETIN Patrick	102	RICHARD Hervé
31	DAVAL Michel	103	RICHARD Marie-Louise

32	DECARD Patrick	104	RICHARD Michel
33	DELEM Georgy	105	RODRIGUEZ Carmen
34	DEVEAUX Huguette	106	SANZ Lucien
35	DEVEAUX Lionel	107	SAUTOT Mariette
36	DOUGOUD Nicole	108	SAVIO Gabriel
37	DOUGOUD Philippe	109	SAYAD Mohamed
38	DUFOUR Thierry	110	SCHWARTZWALDER Claude
39	ERBLAND Philippe	111	TABOUROT Sébastien
40	ESPINOSA Amélie	112	TEIXEIRA Carlos
41	ESPINOSA Robert	113	THAUVOYE Joël
42	ESPINOSA Sébastien	114	THAUVOYE Nathalie
43	EUVRARD Angélique	115	THEVENET Christophe
44	FERREIRA BARBOSA Manuel	116	THEVENET Lucienne
45	FERREIRA MARTINS Joao	117	THOMET Andrée
46	FLATTOT Geneviève	118	THOMET Jacques
47	FOURNIER Jean-Philippe	119	TISSERAND Sandra
48	GASSER Maurice	120	VEJUX Edith
49	GENET René	121	VERGUET Thérèse
50	GRASPERGER Eliane	122	VIEILLARD Jean
51	GREDLER Gérard	123	VIRCONDELET Claudine
52	GRELIER Daniel	124	VIRCONDELET David
53	GRENOT André	125	VIRCONDELET Emmanuel
54	GRENOT Gérard	126	VIRCONDELET Martine
55	GRENOT Julien	127	VIRCONDELET Suzanne
56	GRENOT Thérèse	128	VITAL Jean-Louis
57	HARNIST Daniel	129	VIVES Joseph
58	HENRIOT Jean Marie	130	VOYNNET Bernard
59	HENRIOT Pascal	131	WYMANN Christian
60	HENRY Cédric	132	YVENAT Andrée
61	HENRY Micheline	133	ZELLER Michel
62	HENRY Pascal	134	ZELLER Stéphane
63	HUGONOT Gerard	135	ZUNINO Grégori
64	HUGUENARD Amandine	136	ZUNINO Philippe
65	HUMBERT Pierre		
66	HUMBERT Thierry		
67	IBERN Juan		
68	IBIN Umit		
69	KIEBER Benoit		
70	KNOCKAERT Jerome		
71	LALLEMAND Pierre		
72	LEITAO Alberto		

Arrivée de Madame Michèle LIGEY BARTOLOMEU.

TAXES FONCIERES 2018 IMMEUBLES 7 PLACE DE LA MAIRIE ET 2 PLACE ARMAND EME

Le 31 juillet 2017, la commune d'ESPRELS a acquis deux biens immobiliers appartenant à M. et Mme Christian PAPE sis 2 place Armand Eme et 7 place de la Mairie 70110 ESPRELS.

Les formalités de publication au fichier immobilier du service de publicité foncière de VESOUL ayant été rejetées, l'avis des taxes foncières 2018 a été libellé au nom de ces derniers, qui sont mensualisés.

Dans l'attente de cette régularisation, il convient de rembourser à M. et Mme Christian PAPE la somme de 870,97 €uros correspondant aux deux biens acquis par la commune.

A l'issue, si le service des impôts établit un avis rectificatif à chacune des parties, la commune émettra un titre à l'encontre de M. et Mme Christian PAPE d'un montant équivalent (870,97 €uros).

PARTICIPATION POUR ASSAINISSEMENT COLLECTIF

- décide de porter à 1050 € HT la participation pour assainissement collectif et, ce, à compter du 1^{er} janvier 2019 (*8 voix pour, 4 abstentions, 0 voix contre*).

DEVIS PHOTOCOPIEUR

- OPTE pour la location d'un copieur de marque KONICA MINOLTA Noir et Blanc, Modèle BH308, aux conditions suivantes :

- . Location HT par trimestre : 155 € (en location sur 21 trimestres)
- . Prix des copies : 0.0039 € HT (coût copie fixe sur toute la durée du contrat)
- . Aucun forfait : relevé compteur
- . Aucun frais de gestion ni assurance sur le contrat de location
- . Aucun frais de gestion
- . Aucun frais de livraison, ni de connexion et de formation
- . Propriétaire en fin de location pour un EURO symbolique

RENOUVELLEMENT DE LA CERTIFICATION PEFC : GESTION DURABLE DE LA FORET

-approuve le renouvellement à la certification PEFC moyennant une contribution financière pour 5 années s'élevant à 0.65 € l'hectare,

-charge le Maire de signer tout document en relation avec ce dossier.

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L'EAU DISTRIBUEE EN 2017 PAR LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA BASSOLE LES 7 COMMUNES

-adopte le rapport sur le prix et la qualité de l'eau distribuée en 2017 du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Bassole – Les 7 Communes.

SUPPRESSION DE POSTE

- décide la suppression, à compter du 1^{er} janvier 2019, d'un poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe à temps non complet à hauteur de 20 heures hebdomadaires,
- autorise le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

APPEL A PROJETS DU SIED 70 : « rénovation thermique de la salle des fêtes »

Monsieur le maire expose que le SIED 70 peut contribuer financièrement aux travaux de rénovation thermique des bâtiments communaux dans le cadre de son appel à projet de 2018.

Il propose de présenter la candidature de la commune d'ESPRELS pour la rénovation énergétique du bâtiment « salle des fêtes » dans le cadre de cet appel à projet.

Le projet comprend : l'installation d'une chaudière gaz.

- 1) **VALIDE** le projet de rénovation énergétique tel que décrit par Monsieur le maire.
- 2) **APPROUVE** le plan de financement
- 3) **CHARGE** Monsieur le maire de présenter la candidature de la commune pour la rénovation énergétique du bâtiment « salle des fêtes » telle que décrite ci-dessus à l'appel à projet « rénovation thermique des bâtiments communaux » mis en place par le SIED 70.
- 4) **AUTORISE** Monsieur le maire à signer tous les documents relatifs à cette candidature.

STADE MUNICIPAL : ALIMENTATION EN ECLAIRAGE

- accepte le devis de l'entreprise Aurélien MOUGIN pour un montant de 3456 € HT,
- charge le maire de demander un devis comparatif concernant l'éclairage,
- autorise le Maire à signer tout document en rapport avec ce dossier.

(Cette délibération a été prise en l'absence de M. Aurélien MOUGIN)

RENOVATION THERMIQUE DE LA SALLE DES FETES

1) DEMANDE DE DETR

- arrête les modalités de financement comme suit :
 - . subvention SIED 70 sollicitée : 9878,58 € (40%)
 - . subvention DETR sollicitée : 9878,58 € (40%)
 - . autofinancement : 4939,31€ (20%)
- s'engage à autofinancer le projet au cas où les subventions attribuées seraient inférieures aux montants sollicités
- autorise le maire à signer tout document se rapportant à ce dossier

2) CHOIX DU FOURNISSEUR DE GAZ, CREATION D'UNE CHAUFFERIE GAZ ET REMplacement DE LA REGULATION

Suite au dysfonctionnement du système actuel de chauffage de la salle des fêtes (pompe à chaleur) et après étude des différentes solutions préconisées :

-approuve le choix du fournisseur de gaz : VITOGAZ France S.A.S. (siège social : Tour Franklin 100 Terrasse Boieldieu 92800 PUTEAUX)

-accepte les devis des entreprises suivantes respectivement pour la création d'une chaufferie gaz et le remplacement de la régulation :

.entreprise Energies Doubs Confort (ZA du Martiney 70110 VILLERSEXEL) : 18332,00 € HT
.entreprise ABELIC Industrie (7 Grande Rue 25660 LA VEZE) : 5271,22 € HT

- autorise le maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

3) CREATION D'UN LOCAL DE CHAUFFERIE

En l'absence de M. Aurélien MOUGIN :

-accepte le devis suivant pour la création d'un local de chaufferie :

.entreprise MOUGIN Aurélien (2 rue Bouhelier 70110 ESPRELS) : 1093,25 € HT

-autorise le maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance a été levée.

A ESPRELS, le 19 décembre 2018
Le Maire, Michel RICHARD